



Fédération Française
de Spéléologie

**Bilan de la chargée de missions
et de la commission environnement
du Comité de Spéléologie Régional Occitanie.
Compte rendu résumé d'activités 2020.**

Inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique.

L'année 2020 a marqué le lancement effectif de la refonte de l'outil de signalement des pollutions en milieu karstique avec la fermeture de l'ancien site (pollution-karst) et l'engagement du CSRO auprès du prestataire retenu, Laëtis. La première étape est la réalisation d'un nouveau site internet dédié à cet inventaire, qui répondra aux nouveaux enjeux liés aux évolutions d'ordre territorial, informatique, partenarial, etc. Une seconde étape permettra l'intégration des données déjà existantes, leurs mises à jour et le signalement de nouveaux sites pollués. La première phase a nécessité en 2020 deux réunions de travail entre le CSRO et le prestataire, en novembre et décembre, ainsi que de nombreuses tâches annexes tout au long de l'année : travail sur les anciennes données et les champs de données, la mise en place d'un degré de vigilance des sites signalés, les mots-clés pour le référencement du futur site, les axes de communication du futur outil, etc.

Même s'il était important de se lancer dans la mise en œuvre de ce projet, le budget de ce dossier n'est pas consolidé et la recherche de nouveaux partenaires a dû se poursuivre en 2020. Plusieurs recherches, échanges et dépôts de demandes de subvention ont donc dû être réalisés qui fin 2020 font état du bilan suivant : le Conseil Régional Occitanie, l'ANS, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la DREAL Occitanie sont toujours des partenaires importants de cette action. Des demandes de prorogation de délai ont dû être sollicitées pour certaines d'entre eux (retard pris en raison de réponses de partenariat tardives et de la crise sanitaire notamment) mais ils restent engagés auprès du CSR. Un nouveau soutien a été obtenu en milieu d'année dans le cadre du FDVA (fonds pour le développement de la vie associative). Les pistes de financement via la FFS : cette dernière avait proposé d'intégrer ce projet d'Occitanie dans le cadre d'une demande de subvention FFS auprès de l'Office Français pour la Biodiversité. Deux réunions de travail en avril et mai ont eu lieu, la commission environnement du CSRO a travaillé et complété le document de travail proposé par la FFS et préparé le futur dossier déposé mais cette demande semble à ce jour en stand-by.

Le nouvel outil de signalement devrait pouvoir être opérationnel au printemps 2021. La recherche de nouveaux partenariats, un enrichissement du contenu et un travail de communication et d'animation de ce nouvel outil, devront se poursuivre pour pouvoir atteindre totalement les objectifs de cette action.

Pollution du réseau souterrain de La Roque en Aveyron (commune de La Rouquette).

Lancée en 2019, la journée d'investigations sur ce site a pu avoir lieu en 2020, après avoir obtenu l'autorisation de la Préfecture de pénétrer dans la cavité, interdite d'accès par arrêté préfectoral depuis la pollution. Initialement prévue le 14 mai, cette action a dû être repoussée en raison de la crise sanitaire et s'est finalement déroulée le 17 septembre. Une fois les risques liés à la présence de gaz levés, les investigations ont consisté à réaliser des prélèvements d'atmosphère, d'eau et de sédiments dans les premiers mètres pénétrables de la cavité, les résultats d'analyse de ces échantillons prélevés nous permettant ensuite d'évaluer la pollution résiduelle dans le milieu karstique, suite à la pollution survenue en 2011 dans une carrière située en amont de la résurgence. La réalisation de cette action par la commission environnement du CSRO a nécessité plusieurs tâches indispensables à son bon déroulement : mobiliser une équipe et des intervenants compétents et le matériel nécessaire, rédiger un protocole technique de l'action et une fiche d'organisation de la journée proprement dite, communiquer auprès des acteurs concernés, présenter un bilan de cette opération et du dossier général.

Les informations et résultats de cette action ont été publiés dans les revues SpéléOc (CSRO) et

Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA
Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr
<https://csr-occitanie.fr/>



Spelunca (FFS) et sont disponibles sur le site internet du CSRO, page de la commission scientifique.

Sentiers karstiques.

Malgré la situation exceptionnelle nous avons pu avancer, un peu moins vite que prévu certes mais de façon positive, sur la réalisation du **sentier karstique de Crégols dans le Lot**. L'année 2020 a vu la ratification par les parties concernées de la quasi-totalité des conventions de passage nécessaires au sentier. Ce point a nécessité plusieurs échanges et allers-retours entre le CSRO, la mairie, la communauté de communes, le parc naturel régional et les propriétaires. Rappelons que cette action est menée en collaboration étroite avec le PNR des Causses du Quercy, une convention de partenariat d'action collaborative a donc été signée entre le CSR et le PNR. Ce dernier nous apporte son expertise entre autres sur la demande de fonds européens Leader, le montage de ce dossier a d'ailleurs nécessité tout au long de l'année plusieurs apports de compléments d'information. La commission a coordonné toujours en étroite collaboration avec le PNR, la réalisation du livret pédagogique du sentier ainsi que des bornes, panneau d'entrée, et balisage du sentier (contenu et mobilier de ces médias), ce qui s'est concrétisé par la livraison du livret imprimé en août, son dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale de France et la livraison des autres médias (panneau d'entrée du sentier, bornes et balisage) fin octobre. La pose est prévue début 2021.

Le second projet de sentier lancé était celui de l'Aveyron, à Creissels, cirque du Boundoulaou, avec son application « hydroflip », jeu scientifique sur la pollution des eaux souterraines. Afin de concrétiser ce projet, la commission a engagé une phase active de tracé, de cartographie de l'itinéraire et d'identification et de contacts des propriétaires et acteurs. Au vu des nombreux enjeux du site et des acteurs territoriaux tous aussi importants, concernés par ce projet, une réunion d'information et d'échanges sur ce projet a permis de réunir en septembre l'ensemble des protagonistes.

Cette rencontre n'a pas permis malheureusement de trouver un consensus qui réponde aux souhaits de toutes les parties prenantes. Si le côté pédagogique de notre démarche dans un cadre encadré a été reconnu, le contexte local actuel ne semble pas favorable à la réalisation d'un sentier pédagogique ouvert à tous sous la forme présentée (jeu de rôle) et sur une thématique trop ciblée et sensible sur le site pressenti. Par ailleurs, la révision des périmètres de protection du captage présent sur le site ne permet pas, à l'heure actuelle, d'envisager sereinement le développement du projet tant que cette procédure n'est pas terminée. Au vu des discussions de cette rencontre, le Comité Directeur du CSRO a, au cours de sa réunion d'octobre 2020, décidé que le projet de sentier karstique de l'Aveyron, tel qu'il est présenté aujourd'hui, ne pouvait donc pas être poursuivi dans le cadre du projet de réseau régional de sentiers karstiques de l'association. Toutefois, le travail mené et le contenu pédagogique de ce projet avec sa forme « jeu de rôle » étant innovant, et traitant de sujets certes sensibles mais réels et éducatifs, le CSRO a décidé de réfléchir à son intégration aux projets éducatifs menés par nos structures. Dans un premier temps, des contacts seront pris prochainement avec le PNR des Grands Causses, qui était plutôt favorable au projet, afin d'étudier certaines pistes de réflexion.

Le lien avec les différents partenaires a également mobilisé du temps, notamment, la nouvelle demande déposée en début d'année (suite à un premier refus) auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (pour les sentiers du Lot et de l'Aveyron) a été acceptée et a exigé plusieurs échanges et mises à jour du dossier.

La DREAL participe en outre à ce projet régional dans le cadre d'un soutien en 2020 aux actions d'éducation à l'environnement du CSRO (cf. paragraphe dédié).

Pour tous les sentiers déjà existants (31-32-65-81), la commission est restée en lien avec les départements concernés et s'est tenue à leur disposition (informations, demandes diverses, remontées sur l'état des sentiers, etc.). Une sortie a été organisée le 10 octobre 2020 par des clubs (Spéléo nature et canyon 65, le Spéléo club de Gascogne 32 et la Société de spéléologie et de préhistoire des Pyrénées Occidentales 64) sur le sentier des Hautes-Pyrénées à St-Pé de Bigorre dans le cadre de la fête de la science. La commission a répondu aux demandes des organisateurs (informations pour communiquer sur cette action, documents, remise d'exemplaires du livret, etc.) Cette année 2020 a été l'occasion, au vu du contexte, de faire un point précis avec les organismes

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<https://csr-occitanie.fr/>



diffusant les livrets et de remettre à plat les conventions de partenariat de diffusion des livrets. Des contacts et échanges ont également eu lieu avec le comité régional de randonnée pédestre dans le cadre de recherche d'informations en termes de responsabilité en lien avec les sentiers pédestres karstiques.

La commission est restée à disposition des départements d'Occitanie pour des conseils, une aide sur demande pour de futurs sentiers (suivi des sentiers en projet dans l'Aude et le Gard, en toute fin d'année une prise de contact pour un éventuel projet en Lozère). De même, elle a été sollicitée par des comités départementaux et organismes extérieurs pour des demandes d'informations, de gestion de projet en matière de sentiers karstiques (ex. du CDS 47 ou du PNR de la Sainte-Baume 83).

En outre, la commission environnement a participé à la création du label national « sentier karstique » par l'adaptation du logo sentier karstique d'Occitanie pour le transformer en logo national, la mise à disposition de son retour d'expérience et de celui de ses CDS dans ce domaine et sa participation aux échanges sur le contenu du label.

Enfin, la commission a participé à la rédaction d'une communication sur les sentiers karstiques pour le symposium 1 du congrès de l'Union Internationale de Spéléologie 2021 (reporté en 2022 en Savoie).

Autres dossiers environnement.

Dossier méthanisation dans le Lot :

Le CSRO a délégué ce dossier au CDS 46 qui participe aux réunions des commissions de suivi mises en place par la Préfecture. La commission suit toutefois et reste attentive à l'ensemble des échanges relatifs à ce dossier. Un observatoire scientifique participatif de la méthanisation dans le Lot va être mis en place par la Préfecture début 2021.

Réserve naturelle souterraine de l'Ariège :

Delphine a participé à la réunion interne du 05/05/20 et a rédigé le compte rendu de ces échanges. Nous sommes encore en amont de la procédure officielle de création de la réserve. Ce projet de réserve, qui avait émergé initialement en 2002, a été relancé fin 2016 et sa mise en œuvre a été confiée au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Ce contexte implique surtout pour le CDS 09 un investissement important sur ce dossier et son contenu. La commission régionale a suivi les nombreux échanges et réunions mises en place en 2020.

Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope (APPG) relatif au site de la résurgence de Font Estramar (Salses-le-Château, Pyrénées-Orientales) :

Dans le cadre de la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG), Michel WIENIN a réalisé la partie contenu géologique du dossier de classement APPG du site, qu'il a ensuite présenté, sur demande du Préfet, aux représentants de la DREAL et de la CRPG et aux élus locaux, lors d'une visite de terrain le 12 novembre 2020.

Relations avec les Conservatoires des Espaces Naturels (CEN) Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon :

Le CSRO a renouvelé son adhésion au CEN LR et il est représenté aux comités scientifiques des CEN. Il est également membre du comité de pilotage du Plan Régional d'Actions Chiroptères (PRAC). Par l'intermédiaire du compte rendu de la dernière réunion du PRAC, le CSR a eu connaissance de projets émanant du CEN en lien avec le milieu souterrain. Après consultation de ses CDS, il a semblé nécessaire de contacter le CEN afin d'avoir des éclaircissements sur ces dits projets. Ce contact a abouti, en juin 2020, à une rencontre CEN-CSRO qui a permis de faire un point sur les relations de nos structures, les actions de chacun et voir comment nous pourrions mieux travailler ensemble. Il a été convenu de se réunir à nouveau une fois la fusion des CEN réalisée, et dès que le CEN aurait les accords nécessaires au lancement de son projet de préservation des grottes à chiroptères au niveau régional. Le CDS 81 a représenté le CSRO à l'assemblée de fusion des CEN à Sorèze en septembre 2020 et comme convenu, ayant eu les soutiens requis, le CEN a recontacté fin 2020 le CSRO pour évoquer les actions concrètes prévues et la place des structures spéléologiques dans ce projet. Pour ce, une nouvelle réunion se tiendra début 2021.

Actions scolaires et éducation à l'environnement :

Les projets de sentiers karstiques et de développement de partenariats avec les établissements

Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA
Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr
<https://csr-occitanie.fr/>



scolaires entrent dans ce cadre. Le CSRO a reçu en 2020 le renouvellement du soutien de la DREAL et de la DRJSCS BOP sur ces actions. La commission environnement rédige les bilans et les dossiers de demande de subvention et fait le lien avec ces organismes (cf. bilan ci-dessus des « sentiers karstiques » et bilan spécifique des « projets scolaires » du CSRO).

La commission a fait le lien afin de mettre en place sur la région une formation sur l'outil d'inventaire « karsteau ». Initialement prévue en juin 2020, cette formation a dû être annulée en raison du contexte sanitaire. Le peu de retours que nous avons ensuite eu sur les besoins des structures fédérées en Occitanie sur ce point et le contexte identique persistant, la prévision de cette formation a été suspendue.

Autres :

La commission est restée en veille sur les dossiers du SIGES. Elle a renouvelé son adhésion à France Nature Environnement et est toujours membre du Comité régional de la biodiversité (coordonné par le Conseil Régional et la DREAL). Elle a également suivi divers autres dossiers en lien avec la vulgarisation, la connaissance et la protection du milieu karstique (participation à la présentation en visioconférence du projet de conciliation des sports de pleine nature et préservation de la biodiversité des milieux rocheux en Midi-Pyrénées, suivi et intervention relationnelle sur certains sites de la région, relais d'informations et lien avec les CDS sur les journées nationales de la spéléologie et du canyon , journées nationales de la géologie, la fête de la science, ...).

Secrétariat : tâches en lien avec les autres actions du comité

ANS :

Rédaction des bilans CNDS 2019. Travail sur le dossier ANS 2020 du comité régional, participation aux réunions FFS de présentation et d'échanges sur cette nouvelle campagne de financements le 23 avril et le 28 mai, réponses à diverses demandes clubs et CDS.

Diffusion et relais d'informations sur les actions régionales générales ou pour les commissions régionales, réponses à diverses sollicitations (commissions, fédérés, partenaires extérieurs).

Secrétariat et suivi des subventions liées aux aides financières à la formation et autres actions du CSRO, participation aux réunions du CSR.

Comptabilité du CSRO (saisie et coordination avec Laurence Salmon et Yvette Francoual-Valette, trésorière et trésorière-adjointe), participation en septembre à une journée de formation sur la comptabilité associative, coordination et suivi des demandes de subvention du CSRO auprès des différents partenaires...

* ANS : Agence Nationale du Sport – BOP : Budget Opérationnel de Programme - CDS : Comité Départemental de Spéléologie – CNDS : Centre National pour le Développement du Sport - CSRO : Comité de Spéléologie Régional Occitanie - DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. FFS : Fédération Française de Spéléologie - PNR : Parc Naturel Régional – SIGES : Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines.

*Delphine JACONELLI,
Chargée de missions environnement,
Comité de Spéléologie Régional Occitanie.*

Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA
Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr
<https://csr-occitanie.fr/>

